



PACTE DÉPARTEMENTAL POUR L'ESSONNE

proposé par Essonne Nature Environnement,
Union départementale des associations de défense de la nature et de l'environnement de l'Essonne,
aux candidats des élections départementales de mars 2015

*Ce programme s'inscrit dans le cadre des grands textes fondateurs que sont
les lois Grenelle et la Charte de l'environnement.*

Les propositions ne sont pas hiérarchisées. Elles ont été classées par ordre alphabétique.

Biodiversité

Les candidats s'engageront à :

- prendre connaissance de la biodiversité de leur territoire avec la mise en place d'Atlas de la biodiversité ;
- favoriser la biodiversité sur les voiries départementales ;
- promouvoir la notion de trame verte et bleue, et, le Schéma régional de cohérence écologique (SRCE).

Concertation

Les candidats s'engageront à :

- renforcer la concertation avec les habitants et les associations, notamment dans le cadre des intercommunalités, sur la base de la convention d'Aarhus (convention européenne sur la participation des citoyens aux décisions environnementales) - loi de 2002.

Déchets

Les candidats s'engageront à :

- promouvoir la réduction des déchets à la source ;
- privilégier l'achat de matériaux recyclés dans les collèges ;
- lutter contre le gaspillage alimentaire.

Eau et assainissement

Les candidats s'engageront à :

- protéger la ressource en eau ;
- encourager la récupération des eaux pluviales et son utilisation.

Éducation à l'environnement

Les candidats s'engageront à :

- mettre en place des programmes d'initiation à l'environnement et au développement durable à l'usage des habitants (scolaires et adultes).

ESSONNE NATURE ENVIRONNEMENT

14 rue de la Terrasse - 91360 Epinay-sur-Orge

Téléphone : 06 65 64 47 01 - Courriel : adnessonne@orange.fr - Site Internet : www.ene91.fr

Association loi de 1901 agréée par le préfet de l'Essonne, habilitée à participer au débat sur l'environnement
Siret 785165630 00027 - APE 913 E

Énergie

Les candidats s'engageront à promouvoir la transition énergétique et à :

- mettre en place des plans de réduction de la consommation d'énergie dans les bâtiments publics ;
- généraliser les dispositifs d'éclairage public basse consommation et en modérer l'utilisation ;
- utiliser des véhicules ayant recours à une motorisation non polluante ;
- construire des édifices à basse consommation énergétique ;
- promouvoir les réductions d'énergie auprès des habitants ;
- s'opposer aux forages de gaz de schiste par fracturation hydraulique.

Intercommunalités

Les candidats s'engageront à :

- mutualiser davantage les services rendus aux habitants dans le respect du principe de subsidiarité ;
- mettre en cohérence les projets de territoire avec les plans climats territoriaux (pour les communes concernées).

Santé et environnement

Les candidats s'engageront à :

- prendre des dispositions pour contrôler l'impact des installations ou équipements pouvant avoir des conséquences sur la santé des habitants (ex. : antennes-relais, pollution de toutes natures).

Transports

Essonne Nature Environnement attire l'attention sur l'extension de l'aéroport d'Orly à partir de l'agrandissement conséquent des aérogares existantes. Il s'agit d'un projet présenté sans concertation, avec le risque d'un déplafonnement du nombre de mouvements limité actuellement à **200 000** par an.

Par ailleurs, les candidats s'engageront à :

- favoriser le recours à des moyens de transport non polluants par la réalisation d'équipements adéquats en mettant en place des circulations douces (pistes cyclables, garages à vélos sécurisés, etc.) ;
- encourager le co-voiturage ;
- renforcer le réseau de transport collectifs ;
- favoriser le ferroutage sans impacter le réseau ferré de banlieue existant.

Urbanisme

Essonne Nature Environnement encourage la réflexion sur un aménagement du territoire coïncidant avec les bassins de vie.

En outre, les candidats s'engageront à :

- protéger les terres agricoles, les espaces naturels et forestiers ;
- protéger et mettre en valeur le patrimoine historique bâti, le patrimoine naturel sensible, les paysages et les ensembles remarquables.

Voiries, parcs et jardins publics

Les candidats s'engageront à :

- utiliser des revêtements et dispositifs antibruit pour les voiries départementales ;
- appliquer le plan zéro phyto ;
- recourir à l'éco-pâturage pour l'entretien des espaces verts départementaux.

La fédération Essonne Nature Environnement reste ouverte à toute demande d'information complémentaire.